



Catherine Cavarait, vétérinaire du groupement Agrial.

Faire évoluer la biosécurité dans un élevage, entretien avec un vétérinaire de groupement

Catherine Cavarait, vétérinaire du groupement Agrial est impliquée au quotidien dans la mise en œuvre de démarches de biosécurité et de réduction des antibiotiques en élevage. Elle nous fait partager son approche et son retour d'expérience à partir de l'exemple d'actions mises en place dans un élevage naisseur-engraisseur et au sein de l'équipe technique Agrial.

Pouvez-vous nous décrire l'élevage ?

Nous avons travaillé dans un élevage de 250 truies conduit en 7 bandes avec sevrage à 28 jours, situé dans le nord de la Manche dans une zone à très faible densité porcine. Il est géré par les parents et le fils. Le parc bâtiment est ancien mais bien entretenu. L'objectif des démarches mises en œuvre dans cet élevage est de maintenir le bon statut sanitaire actuel – pas de SDRP ni d'*Actinobacillus pleuropneumoniae* – et d'arrêter les traitements antibiotiques métaglycétiques systématiques en post-sevrage.

Quelles ont été les actions mises en place ?

Tout d'abord dans le cadre de la participation avec l'Anses au programme de recherche européen Effort – étude de l'écologie des populations bactériennes au regard de l'antibiorésistance – des audits longs et précis ainsi que des interventions tous les trimestres ont eu lieu pendant deux ans dans l'élevage.

Ensuite, il a été réalisé un audit biosécurité complet à l'occasion d'une formation réalisée par l'Ifip dans le cadre du plan Ecoantibio2017.

Enfin, cet élevage a servi de support de démonstration à l'utilisation de matériel et de produit de nettoyage-désinfection. Ceci répondait aussi au souhait de l'équipe technique d'Agrial de se former pour améliorer son conseil en nettoyage et en désinfection.

Pour quels résultats ?

L'audit biosécurité externe a permis de mettre en avant les points forts de l'élevage, comme la position du bac d'équarissage, mais également de mettre en évidence certains points critiques pour lesquels des mesures ont été proposées. Citons par exemple, la zone extérieure

problématique entre le bâtiment gestante et la quarantaine où les animaux et les personnes croisent les circuits véhicules extérieurs. Ou encore le local d'embarquement situé entre les maternités et les salles d'engraissement où passent les animaux et le personnel de l'élevage.

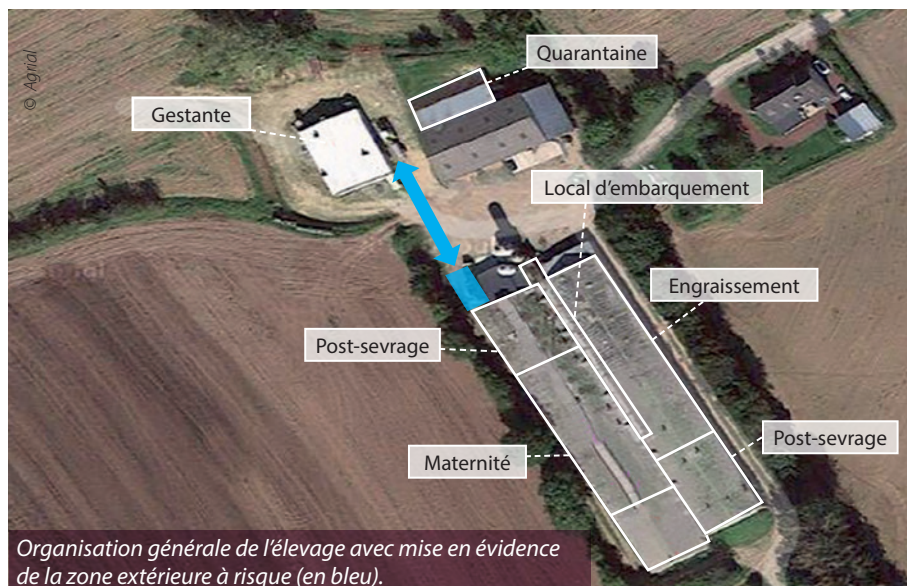
Pour la biosécurité interne, des points forts ont été soulignés comme le nettoyage-désinfection systématique des couloirs après transfert des animaux et le lavage très régulier des bottes, mais également les points à améliorer. Par exemple plus de truies que de places en maternité ou que de places disponibles en post-sevrage et en engraissement entraîne des surdensités et des mélanges d'animaux, etc.

Pour le nettoyage-désinfection, le protocole, « pas de trempage ni de détergent », et le matériel n'étaient pas optimaux.

Comment a été vécu cet audit ?

Un audit c'est un contrôle et un contrôle c'est bon ou ce n'est pas bon. Ce peut donc être désagréable pour l'auditeur et l'audité. Il faut donc laisser du temps aux éleveurs pour réfléchir aux constats et aux solutions proposées. L'audit biosécurité devient alors un support d'analyse et un support de créations de solutions.

Un mois et demi après l'audit biosécurité, une restitution de l'audit et un plan d'action a été défini avec les éleveurs. Pendant ce délai, les éleveurs ont réfléchi sur ce qui a été diagnostiqué et proposé, sur



Organisation générale de l'élevage avec mise en évidence de la zone extérieure à risque (en bleu).

ce qu'ils avaient envie de faire et sur ce qu'ils ne voulaient pas faire. Nous avons travaillé dans un climat agréable d'implication des éleveurs, d'honnêteté et de confiance. Les éleveurs ont dit ce qu'ils faisaient et font ce qu'ils disent. Nous avons donc réussi à dépasser l'étape du contrôle pour arriver à l'évaluation et c'est extrêmement intéressant.

Je peux illustrer mon propos par cet exemple : lors de la démonstration sur le nettoyage-désinfection l'éleveur nous avait dit « *je ne changerai pas, j'ai toujours fait comme ça et je ne vois pas pourquoi je changerais* ». Nous lui avons néanmoins laissé le matériel et les produits et quelque temps après l'éleveur m'a dit « *c'est vraiment génial de nettoyer et de désinfecter avec du bon matériel* ».

Quelles ont été les décisions prises ?

Un plan de dix actions a été écrit avec l'éleveur. L'objectif dans cet élevage,

c'était un diagnostic adapté des facteurs de risques qui ciblent l'arrêt de la supplémentation en antibiotique. Des modifications ont été mises en place dans l'élevage et nous continuons régulièrement à nous évaluer et à avancer.

Qu'avez-vous retenu de cette expérience ?

Nettoyer et désinfecter avec du bon matériel c'est mieux : cela peut paraître une évidence mais nous ne pensions pas à vérifier la qualité du matériel utilisé par nos éleveurs. Nous parlions du désinfectant mais pas de la qualité du matériel : économie de désinfectant, application plus rapide, plus facile, plus efficace... L'équipe technique a donc souhaité approfondir sa formation sur le nettoyage-désinfection et pouvoir mettre en pratique les préconisations et le matériel. Nous avons donc fait une formation pratique, à l'Ifip à Romillé, à l'utilisation du matériel de nettoyage-désinfection. Il était important pour nous que tout le monde se forme ensemble et ait la même compréhension.

À mon sens, nous avons avancé parce que l'apprentissage a été fait dans l'action et par l'action. Cette action a montré la puissance des échanges par la pratique qui pour nous est essentielle pour catalyser le changement.

Propos recueillis par

Isabelle CORRÉGÉ
Ifip – Institut du porc
isabelle.correge@ifip.asso.fr



Local d'embarquement entre le bâtiment maternité et le bâtiment engraissement.